



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITE DE L'INTEGRATION D'API DE REQUETES D'INFORMATIONS AUDIO (CHATBOT MULTILINGUE) AU KIT DE DEVELOPPEMENT DES ESERVICES

Pays : République du Bénin

Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : BJ-WURI - BENIN-465920-CS-CQS du ... 14/02/25



Intitulé de la Mission : AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITE DE L'INTEGRATION D'API DE REQUETES D'INFORMATIONS AUDIO (CHATBOT MULTILINGUE) AU KIT DE DEVELOPPEMENT DES ESERVICES

N° de référence : N° BJ-WURI - BENIN-465920-CS-CQS du ... 14/02/2025

- 1- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- La mission du cabinet est de promouvoir l'inclusion numérique en facilitant l'accès aux services publics en ligne pour tous les citoyens et en particulier les handicapés visuels, indépendamment de leur niveau de compétence technologique ou d'alphabétisation. En intégrant des API de requêtes d'informations audio dans le kit de développement des eServices, le projet vise à améliorer l'accessibilité et l'efficacité



des démarches administratives en ligne, notamment pour la demande de pièces d'identité. Cette initiative ambitionne de garantir que les services numériques gouvernementaux soient équitables, inclusifs et adaptés aux besoins de l'ensemble de la population béninoise.

De façon spécifique, il s'agira de :

- **Objectif spécifique 1** : Réaliser un benchmark régional et international sur l'intégration d'API de requêtes d'informations audio aux services en ligne et ressortir l'impact en termes d'amélioration de l'accessibilité des services en ligne pour tous les utilisateurs et en particulier les utilisateurs ayant des handicaps visuels.
- **Objectif spécifique 2** : Identifier les API de requêtes d'informations audio disponibles pouvant offrir une expérience utilisateur enrichie avec des fonctionnalités d'information audio et appropriées à l'intégration au kit de développement des eServices dans le contexte béninois.
- **Objectif spécifique 3** : Évaluer les besoins spécifiques des utilisateurs en matière d'accessibilité lors de la demande en ligne de pièces ;
- **Objectif spécifique 4** : Analyser les contraintes techniques et les exigences de sécurité liées à l'intégration d'API audio
- **Objectif spécifique 5** : Élaborer des recommandations pour l'intégration efficace et sécurisée des API de requêtes d'informations audio pour optimiser l'interaction entre les utilisateurs et les e-services par le biais de commandes vocales ;
- **Objectif spécifique 6** : Proposer une feuille de route détaillée et chiffrée du processus d'intégration des différents API aux e-services ;
- **Objectif spécifique 7** : Réaliser un benchmark régional et international sur l'intégration d'API de requêtes d'informations audio aux services en ligne et ressortir l'impact en termes d'amélioration de l'accessibilité des services en ligne pour tous les utilisateurs et en particulier les utilisateurs ayant des handicaps visuels.

BON A LANCER
CCMP/PP



- 3- La mission de réalisation d'une étude de faisabilité de l'intégration d'API de requête d'informations audio (chatbot multilingue) au kit de développement de eservices devra être réalisée dans un délai de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service, après la signature du contrat.
- 4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les consultants (cabinets/firmes) admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.
- 5- A ce titre, les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
 - Le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
 - Les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne fin d'exécution).
- 6- Le cabinet sera sélectionné par la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications de Consultant (QC) » décrite au paragraphe 7.II du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de septembre 2023. **A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.**
- 7- L'attention des cabinets intéressés est attirée sur les paragraphes 3.I4, 3.I6 et 3.I7 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.
- 8- Les cabinets peuvent s'associer avec d'autres cabinets sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue du renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.
- 9- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies), portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITE DE** »

BON A LANCER
CCMP/PP



L'INTEGRATION D'API DE REQUETES D'INFORMATIONS AUDIO (CHATBOT MULTILINGUE) AU KIT DE DEVELOPPEMENT DES ESERVICES » doivent être déposées au plus tard le ...06/03/... 2025 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email contact@wuri-benin.org

Et l'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le ...06/03/... 2025 à 10 heures 30 minute (heure de Cotonou).

I0- Les consultants peuvent avoir plus d'informations au **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN** ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, 150 m de la plage Obama Beach Tél : 91 51 10 10, e-mail : contact@wuri-benin.org tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

II- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères/Sous-critères	Note sur 100
I	Qualifications générales du consultant	30
I.1	Être constitué sous forme de société ou cabinet de renommée nationale ou internationale et spécialisée dans le domaine de l'étude et l'intégration de solution, justifiée par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce ou tout autre document (statuts, offres de services visibles sur site)	10
I.2	Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine d'identification de solution vocale et d'intégration d'API aux eservices, Business analyste ou analyste d'affaires, identification numérique	4x5=20
2	Expériences spécifiques du Consultant	70
2.1	Avoir une expérience professionnelle dans la proposition de solution d'intégration d'API de requête d'information audio ;	25

BON A LANCER!
CCMP/PR

2.2	Démontrer une expertise dans le domaine d'identification des cas d'usage des API audio tel que : Google Text-to-Speech (TTS), Amazon Polly, IBM Watson Text-to-Speech et autres ;	35
2.3	Avoir élaboré l'étude de Faisabilité de l'Intégration d'API de Requêtes d'Informations Audio au Kit de Développement des E-Services pour au moins deux (2) états ou institutions	2x5=10

NB :

- En cas de groupement, au moins un des cabinets doit être spécialisé dans le domaine de l'étude et l'intégration de solution ;
- En cas d'égalité du nombre total de points, le cabinet ou groupement de cabinets ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

Cotonou, le 14/02/25



Dr Jean AHOLOU
 Coordonnateur National du projet

**BON A LANCER
 CCMP/PR**